

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 4 FÉVRIER 2008  
à 18 heures**

L'an deux mille huit, le quatre du mois de février, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Andernos les Bains, régulièrement convoqués, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de leurs séances, à l'hôtel de ville, 179 Bd de la République, sous la présidence de Monsieur Philippe PÉRUSAT, maire.

Les membres du conseil municipal ont été convoqués par lettre en date du 23 janvier 2008.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. PÉRUSAT, Maire

M. CANCALON, Mme VENESI, M. LABORDE, M. EYMERI, M. CLAVÉ, M. CABANEL,  
M. MONTANÉ, M. LAULOM, adjoints au maire,

M. LAHAYE, Mme PRUNIER, Mme ARGELIER, Mme MASSON, Mme WISNIEWSKI,

M. CAZENEUVE, Mme HECQUET-GRELAUD, Mme NIEZ, Mme LACAZE Catherine,

M. VILLEPONTOUX, M. CONFOULAN, M. BACONNET, conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS OU REPRÉSENTÉS :**

Mme QUILLACQ a donné procuration à M. MONTANÉ

M. COMBA a donné procuration à M. CLAVÉ

Mme ARNAUD a donné procuration à Mme WISNIEWSKI,

Mme BRISSET

Mme DUMERC,

M. DELMAS,

Mme BERNARDIN absente excusée

M. BOS

**ÉTAIT SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

M. CLAVÉ